



■ PROPRIETES

BIO CARROSERIE nettoie les carrosseries et toutes les surfaces horizontales et verticales.

Il désincruste les salissures en profondeur, il est antistatique et supprime le film statique ou lavage.

Il supprime les germes pathogènes pendant 24 h, BIO CARROSERIE s'utilise sur toutes les carrosseries où l'on désire un résultat parfait.

BIO CARROSERIE prévient contre les engorgements ou le colmatage des canalisations. Ces rejets sont non polluants pour l'homme et son environnement, et ses rejets dans les canalisations sont même recommandés.

BIO CARROSERIE est un excellent dégraissant, décontaminant et dépolluant des rejets et des canalisations.

■ CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- ✓ Aspect.....liquide opaque
- ✓ Densité.....1.03 +/- 0.01
- ✓ pH pur.....10.5 +/-0.5
- ✓ Température d'utilisation.....entre 1°C et 40°C

■ UTILISATEURS

Tous types de lavages carrosseries ou surfaces verticales.
Bardages etc...

■ MODE D'EMPLOI

BIO CARROSERIE s'utilise dilué de 0.4 à 5%. Il peut s'employer manuellement (éponge, brosse), en pratique de lavage ou machine haute pression (ne pas dépasser 40°C) et en pulvérisation rincé à la haute pression.

■ PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Provoque une sévère irritation des yeux

Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Tenir hors de portée des enfants.

■ TRANSPORT

Non soumis à la réglementation.

NOTA : les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité de fabricant.

En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier.

Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.